



Déclaration liminaire CSAD-SD vendredi 27 mars 2027

Monsieur Le Directeur académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD,

Il est de bon ton de finir par cela, mais aujourd'hui nous commencerons par les remerciements aux services de la DSDEN et à ses personnels pour la qualité des échanges tout au long de l'année, et notamment lors du GT d'hier, même si comme l'an dernier, nous sommes insatisfaits des délais de transmission des documents, ayant empêché notre travail de représentation du personnel faute de pouvoir réaliser tous les échanges nécessaires avec nos collègues.

A chaque préparation de rentrée pour évoquer l'évolution des postes dans le département du Morbihan, c'est toujours la même mauvaise histoire encore et encore : fermetures de poste, nombre de créations dérisoire, et cette année une multiplication des neutralisations. Neutralisations soit pour support stagiaire, soit pour une ressource contractuelle. Si la formation des jeunes enseignants est évidemment nécessaire, les secondes neutralisations constituent une nouvelle attaque contre le statut de fonctionnaire et limite les possibilités de mutations pour les titulaires. Ce qui se résume par un mouvement qui n'a de mouvement que le nom et une uberisation de la profession, avec un semblant de recrutement au local pleinement assumé par certains chefs d'établissement en dépit des statuts.

Ce sont donc 36 suppressions de poste dans le secondaire, avec toujours le même argumentaire : la baisse démographique. A force de le répéter à l'envi, cet argument a peut être fait mouche auprès d'une partie de la population et de la presse. Mais une baisse du nombre d'élèves dans un établissement ne correspond pas à des conditions d'exercice plus favorables.

La FSU le martèle : la baisse démographique doit être une opportunité d'améliorer enfin les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissages de nos élèves.

L'étude des documents en GT affiche un constat flagrant et sans appel.

L'argumentation du « on avait une cible de -31, mais on a réussi à ne faire que – 15 suppressions » ne peut être entendable.

Si 29 des 36 suppressions concernent des postes vacants, elles ne seront pas sans conséquences sur la fluidité du mouvement.

Si on observe 21 postes créés, certains sont de suite neutralisés pour devenir des supports stagiaires, quand d'autres sont à complément de service. Des collègues entrants dans l'académie, avec de forts barèmes, ne pourront sans doute pas obtenir un poste fixe. Si c'est le cas, ils auront la désagréable surprise de connaître les joies des routes morbihannaises et de la plateforme DT-Chorus pour un service partagé. Décidément, l'administration n'en a que faire de la problématique

écologique en multipliant les déplacements (très souvent carbonés) pour nombre de nos collègues.

La FSU réaffirme son mandat : une affectation des stagiaires sur le service de leur tutrice-teur, qui bénéficieraient d'une décharge pour pleinement remplir ce rôle.

Cette année, la multiplication de petits BMP, notamment dans des disciplines qui obligeront à revenir plusieurs fois dans la semaine, va aboutir à une certaine norme avec des affectations sur 3 établissements.

En technologie, après un véritable plan social avec la suppression de cette discipline en Sixième, la disette en terme de personnels va avoir des conséquences dans les collèges : avec aucun entrant cette année dans l'académie... Combien de collèges sans professeur de technologie à la rentrée de septembre ?

Nous avons fait des propositions lors du GT d'hier, propositions argumentées, pour favoriser aussi bien le mouvement, réduire la contrainte de certaines affectations. Nous espérons des bougées en ce sens de la part l'administration.

Nous tenons à finir cette déclaration en évoquant la souffrance des élèves. Entre inaction climatique et discours de marche à la guerre, pression du contrôle continu, notamment en lycée, tout ce contexte crée chez un nombre croissant d'entre elles et eux de l'angoisse. Nous savons qu'une réponse ambitieuse ne peut être que politique, mais, nous réclamons, en tant que syndicat, des dotations en personnels de santé, d'éducation, d'accompagnement, d'orientation à la hauteur de l'enjeu dans les établissements.

C'est pourquoi, pour protester contre les réductions de moyens, la dégradation de leurs conditions d'exercice, la FSU 56 appelle l'ensemble des collègues à la grève au sein d'un intersyndicale large le mardi 31 mars 2026 pour exiger des moyens suffisants pour l'École publique